

GT « PARCOURS PROFESSIONNELS A LA DSAC »

La première réunion du GT Parcours professionnels à la DSAC s'est tenue le 18 octobre 2016. Ce GT issu du protocole 2016-2019 doit permettre :

« La construction de trajectoires professionnelles [qui] doit aider les agents de la DSAC à identifier les possibilités et à s'orienter au mieux de leurs savoir-faire et de leurs motivations. L'exercice de fonctions de surveillance de sécurité et de sûreté requiert des compétences spécifiques et demande un investissement conséquent en formation. L'enjeu pour la DSAC est de concilier à la fois un bon déroulement de carrière de ses agents et le maintien des compétences dont elle a besoin.

Pour ce faire il convient d'identifier et construire des parcours de carrière motivants, offrant des débouchés vers des emplois fonctionnels et propres à améliorer les compétences. Dans cet objectif, un groupe de travail protocolaire sera mis en place. Il devra rendre ses conclusions fin 2016 ».

Le périmètre du mandat englobe l'ensemble des métiers de la surveillance mais aussi de l'action territoriale (les métiers régaliens) et concerne aussi bien les corps techniques que les corps administratifs.

Il a pour objectif de proposer un meilleur déroulement de carrière des agents de la DSAC au travers d'un système solide et évolutif d'acquisition et de maintien des compétences et d'identifier, construire et proposer des parcours de carrière valorisants et motivants, propres à reconnaître la technicité des fonctions exercées et offrant, notamment, de plus larges débouchés vers des emplois fonctionnels afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité de la DSAC. D'autres pistes pourront être étudiées, notamment dans le domaine de l'expertise et de l'encadrement.

L'administration s'est engagée à fournir, pour la prochaine réunion, un état des lieux des postes existant à la DSAC en comparaison avec les autres directions au regard des niveaux de rémunération, des niveaux d'emplois fonctionnels, ainsi que des statistiques sur l'occupation de ces postes, sur les mouvements en CAP de et vers la DSAC et sur les temps de formation.

Le GT se réunira les 17 novembre et le 15 décembre prochains.

FO veillera à ce que les attentes des agents sur ces questions soient prises en compte dans ce GT mais également dans les autres GT protocolaires connexes portant sur les managers, les experts et les organigrammes en région.

Vos représentants FO : Nathalie SPYCKERELLE, SNICAC ; Aline GAUGRY, SNPACM ; Yann LAFITTE & Éric LALLIS, SNNA
Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

